



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 05 JUILLET 2019**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N° 21-20190705

**APPEL A PROJETS POUR LE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT
PUBLIC LOCAL - DSIL : INFORMATION SUR LES DOSSIERS
SOU MIS A L'ETAT**

L'an deux mille dix-neuf, le cinq du mois de juillet à neuf heures et trente minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 28 juin 2019, sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

NOTA :

*Nombre de conseillers
en exercice : 48*

*Présents : 31
Absents représentés : 10
Absents : 07*

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Pierre ROBERT, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Jacqueline FRUTEAU-BOYER, Albert GASTRIN, José PAYET, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Anissa LOCATE, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Marie France RIVIERE, François ROUSSETY, Marcelin THELIS.
Colette FONTAINE.

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON, Harry MUSSARD, Henri-Claude HUET, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Christian LANDRY, Jean-Daniel LEBON, Marie-Andrée LEJOYEUX, Raymonde VIENNE.

- Commune de l'Entre-Deux -

André DUPREY, Bachil VALY.

- Commune de Saint-Philippe -

Clarita TURPIN.

REPRESENTES-PROCURATION

- Commune du Tampon -

Emmanuelle HOARAU (*représentée par Denise BOUTET TSANG CHUN SZE*), Jessica SELLIER (*représentée par Mimose DIJOUX RIVIERE*), Catherine TURPIN (*représentée par Albert GASTRIN*).

- Commune de Saint-Joseph -

Blanche Reine JAVELLE (*représentée par Axel VIENNE*), Gilberte GERARD (*représentée par Jean Daniel LEBON*), Harry-Claude MOREL (*représenté par Henri-Claude HUET*), Rose Andrée MUSSARD (*représentée par Marie-Andrée LEJOYEUX*), Henri-Claude YEBO (*représenté par Inelda BAUSSILLON*).

- Commune de l'Entre-Deux -

Isabelle PARIS GROSSET (*représentée par Bachil VALY*).

- Commune de Saint-Philippe -

Olivier RIVIERE (*représenté par Clarita TURPIN*).

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

Monique BENARD-DESLAIS.

Jean-Jacques VLODY.

- Commune de Saint-Joseph -

Marie-Jo LEBON.

Alin GUEZELLO, Harry MALET, Priscilla PAYET, François RIVIERE.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 21-20190705**APPEL A PROJETS POUR LE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL -
DSIL : INFORMATION SUR LES DOSSIERS SOUMIS A L'ETAT**

Le Président informe que par courrier daté du 5 avril 2019, le Préfet a transmis l'appel à projets concernant la dotation et le fonds de soutien à l'investissement en faveur des territoires, lancé le 11 mars par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales. Les collectivités avaient jusqu'au 30 avril délai de rigueur, pour soumettre à demande de financement leurs dossiers d'opérations éligibles.

Les dossiers à présenter devaient provenir prioritairement du recensement acquis par les sous-préfectures concernant les dossiers en cours à la fin de l'année 2018, ainsi que des opérations présentées au titre du FEI 2019, si elles n'ont pas été retenues par le Ministère des Outre-Mer, dès lors qu'elles répondent aux priorités de la DSIL.

Ainsi, les décisions du Ministère n'étant pas encore connues pour le FEI 2019, et les opérations présentées devant concourir au développement des territoires des Hauts ou à leur revitalisation, les dossiers suivants ont à nouveau été déposés, cette fois au titre de la DSIL, puisque également éligibles :

- . Mise en accessibilité du réseau de transports en commun CARSUD pour un montant prévisionnel total d'opération de 7.172.346,39 € HT,
- . Réalisation du réseau d'assainissement des eaux usées du secteur « rue Aristide Briand, ruelle des Glycines, rue Bazeilles, rues Alverdy & Hubert-Delisle » sur la Commune du Tampon pour un montant prévisionnel total d'opération de 825.000,00 € HT,
- . Réalisation du réseau d'assainissement des eaux usées sur le secteur des rues Jules Ferry & du Général Bigeard sur la Commune du Tampon pour un montant d'opération total de 450.000,00 € HT.
- . Construction d'un réservoir d'eau potable et réhabilitation de la galerie drainante de Grand Galet (Langevin – Saint-Joseph) pour un montant prévisionnel total d'opération de 3.500.000,00 € HT,
- . Extension du réseau d'assainissement des eaux usées de Saint-Joseph sur les secteurs des Hauts de Ville, Bas de Jean Petit et Jacques pour un montant prévisionnel total d'opération de 3.686.635,94 € HT,
- . Réalisation du réseau d'assainissement des eaux usées sur le secteur de la « Pente d'Orange » – commune de l'Entre-Deux – pour un montant prévisionnel total d'opération de 1.584.904,15 € HT,

Les projets seront instruits par les sous-préfectures d'arrondissement en fonction du respect des modalités et des règles d'éligibilité de la DSIL (*respect des axes d'intervention, démarrage effectif des travaux dans l'année de la demande, et complétude des dossiers*) et la sélection des opérations retenues doit intervenir début mai. La notification devrait intervenir dans le mois, de sorte à permettre un conventionnement effectif au cours du 3^{ème} trimestre 2019.

Certaines des opérations présentées peuvent prétendre à des co-financements, ou élarger à d'autres dispositifs de financement – parfois cumulables. Selon les dossiers, ces opérations ont ou seront donc éventuellement soumises à demande d'aide auprès des organismes concernés. Un plan de financement prévisionnel sera alors soumis opération par opération, pour approbation du Conseil communautaire.

Vu la délibération n°27-20180323 du 23 mars 2018 portant délégation du Conseil communautaire au Président pour solliciter toute attribution de subvention,

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- de prendre acte de la liste des dossiers soumis à demande de financement au titre de la Dotation de Solidarité à l'Investissement public Local – DSIL,
- d'approuver le principe de présentation des dossiers éligibles auprès des différents financeurs concernés,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toute pièce relative à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

- **prend acte de la liste des dossiers soumis à demande de financement au titre de la Dotation de Solidarité à l'Investissement public Local – DSIL,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 41

**POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président de la CASUD,**



André THIEN AH KOON

